

Réf: Dossier 354167

Avis de constitution

SOCIETE « CLINIQUE NOTRE DAME DE FATIMA »

Siège ABIDJAN ABOBO GARE, Lot 857 BIS, Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 30/09/2024 reçus par Me YAPO NINA ROSELYNE, et enregistrés au CEPICI le 08/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CLINIQUE NOTRE DAME DE FATIMA »

Objet : CLINIQUE MEDICALE.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL

L'Emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux.

La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou sociétés ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et d'une manière générale, toutes activités connexes, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement ou à tous objets connexes ou similaires.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ABOBO GARE, Lot 857 BIS, Ilot 00

Dirigeant(s)

Mme AKA EPSE KOUAME N'GNANGORAN
HORTENSE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-08324 du 23/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°65180/GTCA/RC/2024 du 23/10/2024

